



FAMILY SERVICES OTTAWA  
SERVICES À LA FAMILLE OTTAWA

# Compréhension du REEE

## POUR LES FAMILLES À FAIBLE REVENU



### En quoi consiste un REEE?

**Un Régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un régime enregistré auprès du gouvernement qui vous aide à épargner pour les études postsecondaires d'un enfant.**

Un REEE peut comprendre différents types d'options d'épargne, comme un compte d'épargne, un certificat de placement garanti (CPG) ou des placements. Vous pouvez établir un REEE au profit d'un seul enfant, ou un régime familial afin que plusieurs enfants puissent utiliser l'argent pour poursuivre des études postsecondaires.



# Raison pour l'établissement d'un REEE

Le coût de l'éducation postsecondaire augmente chaque année. **Le gouvernement du Canada ajoutera des fonds au compte REEE afin de vous aider à épargner pour l'éducation de votre enfant.**

La **Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)** est une somme d'argent que verse le **gouvernement du Canada à votre compte REEE et qui correspond à 20 % de vos contributions, jusqu'à concurrence de 500 \$ par année.** Par exemple, si vous épargnez 500 \$ dans votre REEE au cours d'une année, la SCEE y ajoutera 100 \$. Si vous pouvez épargner 750 \$ dans votre compte REEE, la SCEE y ajoutera 150 \$.

## PRESTATIONS POUR LES FAMILLES À FAIBLE REVENU

■ **Les familles à faible revenu (dont le revenu est inférieur à 49 020 \$ en 2021) peuvent recevoir 20 % de plus par année, jusqu'à concurrence de 100 \$.** Si vous épargnez 500 \$ dans le compte REEE, la SCEE y ajoute 100 \$ et vous êtes admissible à 100 \$ supplémentaires. C'est-à-dire que si vous épargnez 500 \$ dans l'année, vous aurez 700 \$ dans votre REEE, en plus des intérêts ou des gains de votre compte d'épargne ou de votre placement.

■ Les familles à faible revenu bénéficient également du Bon d'études canadien. Vous pouvez recevoir ces fonds même si vous n'ajoutez pas d'argent dans le compte REEE. **Le bon verse 500 \$ la première année, puis verse 100 \$ de plus chaque année, le jour de l'anniversaire de l'enfant jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 15 ans.** Le niveau du revenu dépend du nombre de personnes au sein de la famille et vous le trouverez dans le site Web d'Emploi et Développement social Canada.

## COMMENT PUIS-JE OUVRIR UN COMPTE REEE ?

**Vous pouvez ouvrir un REEE par l'intermédiaire de votre banque ou d'une autre société de services financiers.** Veillez à vérifier les frais écrits en petits caractères et à comprendre quels sont les frais initiaux ou les changements qui interviendront si vous devez retirer l'argent de manière anticipée. Votre enfant devra avoir un numéro d'assurance sociale (NAS). Tout le monde peut ouvrir un REEE – les parents, les grands-parents et les personnes qui ne sont pas membres de la famille.





## À QUOI PEUT SERVIR L'ARGENT DU REEE?

Les fonds du REEE peuvent servir à payer **les programmes d'apprentissage, les écoles de métier, le collège, et l'université.**

## ET SI MON ENFANT NE POURSUIT PAS D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES? EST-CE QUE JE PERDS L'ARGENT?

- Si votre enfant ne poursuit pas d'études postsecondaires après l'école secondaire, **vous pouvez garder les fonds dans le REEE et voir s'il change d'avis.**
- Vous pourriez **transférer les fonds de la SCEE à un autre enfant.**
- **La SCEE devra être remboursée, mais vous pouvez garder les sommes que vous avez déposées.** Vous devrez payer de l'impôt sur les sommes que vous retirez, mais vous pourriez les transférer à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pour votre propre retraite, ce qui vous aidera à économiser sur le montant d'impôt dû.

## JE N'AI PAS LES MOYENS D'ÉPARGNER POUR UN REEE!

L'idée d'épargner pour un objectif à atteindre dans de nombreuses années peut être décourageante. **L'ajout de seulement cinq dollars par semaine peut rapidement faire grimper le montant dans le compte et le gouvernement y versera des fonds.** Envisagez de demander à votre famille et à vos amis de dépenser moins d'argent pour les présents d'anniversaire et autres fêtes et d'ajouter quelques dollars au REEE. C'est un présent qui durera de nombreuses années! **N'oubliez pas que même si vous ne pouvez pas contribuer chaque année au REEE, vous pourriez tout de même recevoir le Bon d'études canadien, il vous suffit d'avoir établi un compte REEE.**

## ET LES PRÊTS ÉTUDIANTS?

**Il est vrai que votre enfant pourrait être admissible aux prêts étudiants et aux bourses d'études du Régime d'aide financière aux étudiantes et aux étudiants de l'Ontario (RAFEO) lorsqu'ils poursuivent des études postsecondaires.** Cependant, le RAFEO n'a pas été conçu en vue de couvrir la totalité des coûts et les étudiantes, les étudiants et leur famille sont appelés à contribuer à leurs frais de scolarité. Les épargnes du REEE peuvent servir à aider à la contribution familiale.

\*This program is funded by the Government of Canada and Women and Gender Equality Canada (WAGE) through the Canadian Women's Foundation.

